

Remise de la Médaille d'or à Monsieur Eric Favre

Allocution du Président

Mesdames, Messieurs,

La Société Suisse de Chronométrie peut décider périodiquement d'honorer une personne ayant apporté une contribution exceptionnelle à la promotion de l'Industrie Horlogère.

A cet effet, elle lui remet sa Médaille d'or, haute distinction, destinée à lui témoigner sa reconnaissance.

Cette année, le choix du comité de la SSC s'est porté sur la personne de

Monsieur Eric Favre, Ingénieur en Microtechnique
Directeur du Laboratoire de Microtechnique chez ETA, Granges

J'aimerais ici, rappeler très brièvement les principales étapes de la carrière de Monsieur Eric Favre.

Monsieur Eric Favre a fait toutes ses études dans le canton de Neuchâtel et a obtenu le diplôme d'Ingénieur en Microtechnique de l'Université de Neuchâtel.

Depuis 40 ans, ses activités horlogères, essentiellement concentrées dans la recherche en laboratoire, l'ont révélé élément moteur, dans les domaines de l'évolution et de la maîtrise de la technologie au niveau de la montre mécanique et à quartz et du développement de l'échappement et des sources d'énergie. L'homologation des composants pour mouvements est également à mettre à son actif.

Monsieur Eric Favre est avant tout, un vrai, un pur ingénieur de laboratoire.

Aujourd'hui, il ne réalise plus les travaux dans le détail, mais les initialise et les supervise.

Parallèlement à toutes ces activités, cet ingénieur dynamique et passionné, a été appelé à siéger au conseil d'Administration et au comité de nombreuses Institutions Horlogère, telles que la Société Suisse de Chronométrie. Il a participé activement aux travaux, à la présentation de plusieurs communications scientifiques lors de Congrès Nationaux et Internationaux.

Il a joué un rôle extrêmement important dans l'avance prise, par l'Industrie Horlogère Suisse, dans la maîtrise de la technologie. Il mérite toute la reconnaissance de la Société Suisse de Chronométrie au nom de laquelle je félicite très chaleureusement notre médaillé d'or 2000.



Monsieur E. Favre (à gauche) et Monsieur P. Bonetti